

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

ARRÊTÉ du 27 SEP. 2023

**fixant la composition du jury des concours pour le recrutement de personnels de
catégorie C des ministères économiques et financiers au titre de l'année 2023**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique et la directrice générale des douanes et droits indirects,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2016 modifié relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours pour le recrutement de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Monsieur Philippe REYNAUD, administrateur supérieur des douanes et droits indirects, est nommé président du jury des concours pour le recrutement de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers au titre de l'année 2023.

Article 2

Sont nommés membres du jury des concours pour le recrutement de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers au titre de l'année 2023 :

1- En qualité de membres titulaires :

Madame Nathalie ANDRE, administratrice des finances publiques adjointe ;

Monsieur Gilles BOURDONNAY, administrateur des finances publiques adjoint ;

Madame Caroline BRILLENMEYER, administratrice des finances publiques adjointe ;

Madame Sandrine EDOUARD-VARGAS, administratrice des finances publiques adjointe ;

Madame Caroline BRILLENMEYER, administratrice des finances publiques adjointe ;
Madame Sandrine EDOUARD-VARGAS, administratrice des finances publiques adjointe ;
Monsieur Pascal ESTEVES, inspecteur principal des douanes et droits indirects ;
Madame Aude GUNEAU, administratrice des finances publiques adjointe ;
Monsieur Kader IHALLAINE, administrateur des finances publiques adjoint ;
Monsieur Charles LERAY, administrateur des finances publiques adjoint ;
Madame Anne-Gaëlle QUENEHERVE, directrice des services douaniers ;
Madame Sylvie RALLE, inspectrice régionale des douanes et droits indirects ;
Madame Corinne RASSY, administratrice des finances publiques adjointe ;
Monsieur David RAYNAUD, administrateur des finances publiques adjoint ;
Madame Emilie ROUSSEAU-BILLY, inspectrice régionale des douanes et droits indirects ;

2- En qualité de membres suppléants :

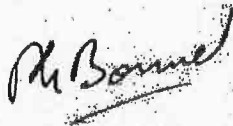
Madame Sophie DUBREIL, inspectrice régionale des douanes et droits indirects ;
Monsieur Daniel-Jean PERSYN, administrateur des finances publiques adjoint.

Article 3

Le directeur général des finances publiques et le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 SEP. 2023**

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
et par délégation,
L'Attaché principal d'administration de l'Etat,
Adjoint à la Cheffe du bureau des personnels de catégorie A, B et C,



Philippe BONNET

Pour la directrice générale des douanes et droits indirects,
et par délégation,

Le directeur des services douaniers,
Adjoint au chef du bureau RH2,



Stéphane PICHEGRU